



1. ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Ecole fréquentée en 2026/2027 :

Classe fréquentée en 2026/2027 :



2. RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom/Prénom :

En qualité de :

☐ Mère

☐ Père

☐ Tuteur

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Téléphone pro :

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom/Prénom :

En qualité de :

☐ Mère

☐ Père

☐ Tuteur

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Téléphone pro :



3. PERSONNE A CONTACTER EN L'ABSENCE DES RESPONSABLES LEGAUX

Nom/Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone :



4. INFORMATIONS CAF

Nom de la caisse :

N° allocataire :

Téléphone :



5. INSCRIPTIONS (cochez les cases correspondantes)

Date d'inscriptions

Cantine

Garderie

Matin

Soir

☐ 2 septembre

☐

☐

☐

☐ 9 septembre

☐

☐

☐

☐ 16 septembre

☐

☐

☐

☐ 23 septembre

☐

☐

☐

☐ 30 septembre

☐

☐

☐

☐ 7 octobre

☐

☐

☐

☐ 14 octobre

☐

☐

☐



6. SIESTE

Mon enfant :

- ☐ a besoin d'une sieste quotidienne
- ☐ peut faire une sieste si le besoin se fait sentir
- ☐ Ne fait pas de sieste

Commentaires :



7. AUTORISATIONS ET DECHARGES

DEPART DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- ☐ J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs seul
- ☐ J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs accompagné de :

NOM/PRENOM	LIEN AVEC L'ENFANT	TELEPHONE



8. DROIT A L'IMAGE

- ☐ J'autorise la prise de photos et de vidéos dans le cadre des activités de l'ACM

J'autorise le partage / l'utilisation des photos vidéos pour :

- ☐ Communication interne (diaporama, affichage dans les locaux, etc.)
- ☐ Partage aux familles du centre (espace famille sécurisé / clé USB / lien privé Google Drive)
- ☐ Publication sur les supports de communication de la structure (site internet, réseaux sociaux officiels, bulletin municipal.
- ☐ Utilisation à des fins de communication institutionnelle (affiches, plaquettes, articles de presse)

Vous pouvez cocher une ou plusieurs options ou ne pas en cocher.



9. Approbation

Date : à

Signature précédée
de la mention "Lu et approuvé" :



INFORMATIONS IMPORTANTES

- Toute inscriptions vaut acceptation du règlement intérieur
- En cas d'absence non signalée, la journée vous sera facturée.
- Les annulations doivent être signalés au plus tôt.